



DOSSIER DE PRESSE

**L'AFPA ET SES PARTENAIRES
DÉVELOPPENT LES TIERS-LIEUX DE L'INSERTION
SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
DU PROGRAMME « LE VILLAGE DE L'AFPA »**

OCTOBRE 2019



BANQUE des
TERRITOIRES



Caisse
des Dépôts
GROUPE

Afpa

L'AFPA AU SERVICE DE l'inclusion et l'innovation sociale

L'Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes (Afp) est un opérateur majeur de la formation professionnelle. Membre du service public de l'emploi, l'Afp est au service des politiques publiques de l'emploi et de la formation. Elle contribue à l'insertion sociale et professionnelle des personnes les plus éloignées de l'emploi, à la mixité des métiers et à l'égalité d'accès à la formation. Elle se positionne comme instrument de sécurisation des parcours professionnels au service des politiques régionales et de formation professionnelle.

Le projet stratégique de l'Afp lui permet de se replacer au cœur du service public de l'emploi et de devenir un outil efficace au service de la promotion sociale et de la sécurisation des parcours de vie et professionnels.

En renouvelant et en modernisant son offre de services, en ouvrant ses centres sur leur environnement, en adaptant son modèle pédagogique aux nouveaux usages de la société apprenante et en concevant des offres RH globales pour les entreprises et les branches, l'Afp ambitionne de mieux répondre aux projets et aux contraintes des individus, de détecter, anticiper et accompagner les besoins en compétences nouvelles des entreprises et de s'inscrire dans les dynamiques territoriales.

Ce positionnement nouveau s'incarne dans une démarche d'innovation sociale et territoriale, "Le Village de l'Afp", qui vise à transformer les centres de l'Afp en tiers-lieux de l'insertion sociale et professionnelle pour sécuriser les parcours de vie, et proposer aux acteurs publics, privés et associatifs des territoires, des plateformes d'incubation et d'accélération de projets d'utilité sociale, indispensables à l'inclusion professionnelle des actifs fragiles, peu ou pas qualifiés.

Il s'accompagne d'une adaptation de son ingénierie pédagogique avec des formations plus modulaires, des modalités pédagogiques nouvelles (plateaux mobiles de formation, formation à distance, Digital Learning, Open badges...), la création d'une nouvelle offre d'accompagnement intégrée, pour co-inventer et co-produire avec tous ses partenaires les services de demain.



L'AFPA TRANSFORME
SES CENTRES DE FORMATION EN

Tiers-lieux de l'insertion professionnelle et sociale

Le Village de l'Afpa est un programme stratégique qui vise à contribuer à une meilleure efficacité de l'écosystème de l'insertion sociale et professionnelle au profit de la cohésion sociale et territoriale et du développement durable. Il invite les acteurs qui participent aux dynamiques d'insertion par l'emploi à devenir co-fondateurs d'écosystèmes territorialisés de l'accompagnement, de la formation, de l'entrepreneuriat et de la citoyenneté. Service public de l'emploi, collectivités territoriales, entreprises, établissements publics, associations et société civile sont appelés à s'impliquer dans cette démarche commune et à se rapprocher pour concevoir et produire ensemble, des parcours plus fluides et mieux adaptés à chaque bénéficiaire.

Le Village de l'Afpa repose sur deux principes fondateurs

- **Transformer les centres en tiers-lieux de l'insertion professionnelle** et de l'émancipation citoyenne pour une offre plus intégrée, grâce à l'accueil en résidence, de partenaires et d'innovateurs.
- **Décloisonner pour innover ensemble** : travailler en réseau en valorisant les offres publiques et privées existantes sur le territoire et faciliter le recours aux dispositifs de droit commun.

Partager un lieu de vie et d'innovation avec les partenaires

- Au profit de la sécurisation des parcours des personnes les plus éloignées de l'emploi en prévenant les risques de rupture des personnes heurtées par la précarité plurielle,
- Pour proposer de nouveaux modèles d'apprentissage reposant sur des parcours plus riches, plus modulaires et plus proches des entreprises,
- Pour proposer un accompagnement des parcours de vie dans une même temporalité d'action au profit des personnes
- En appui aux difficultés de recrutement des entreprises, notamment industrielles,
- En soutien coordonné des volontés et initiatives entrepreneuriales,
- Au service de la cohésion du territoire et d'un accès facilité aux services publics

“

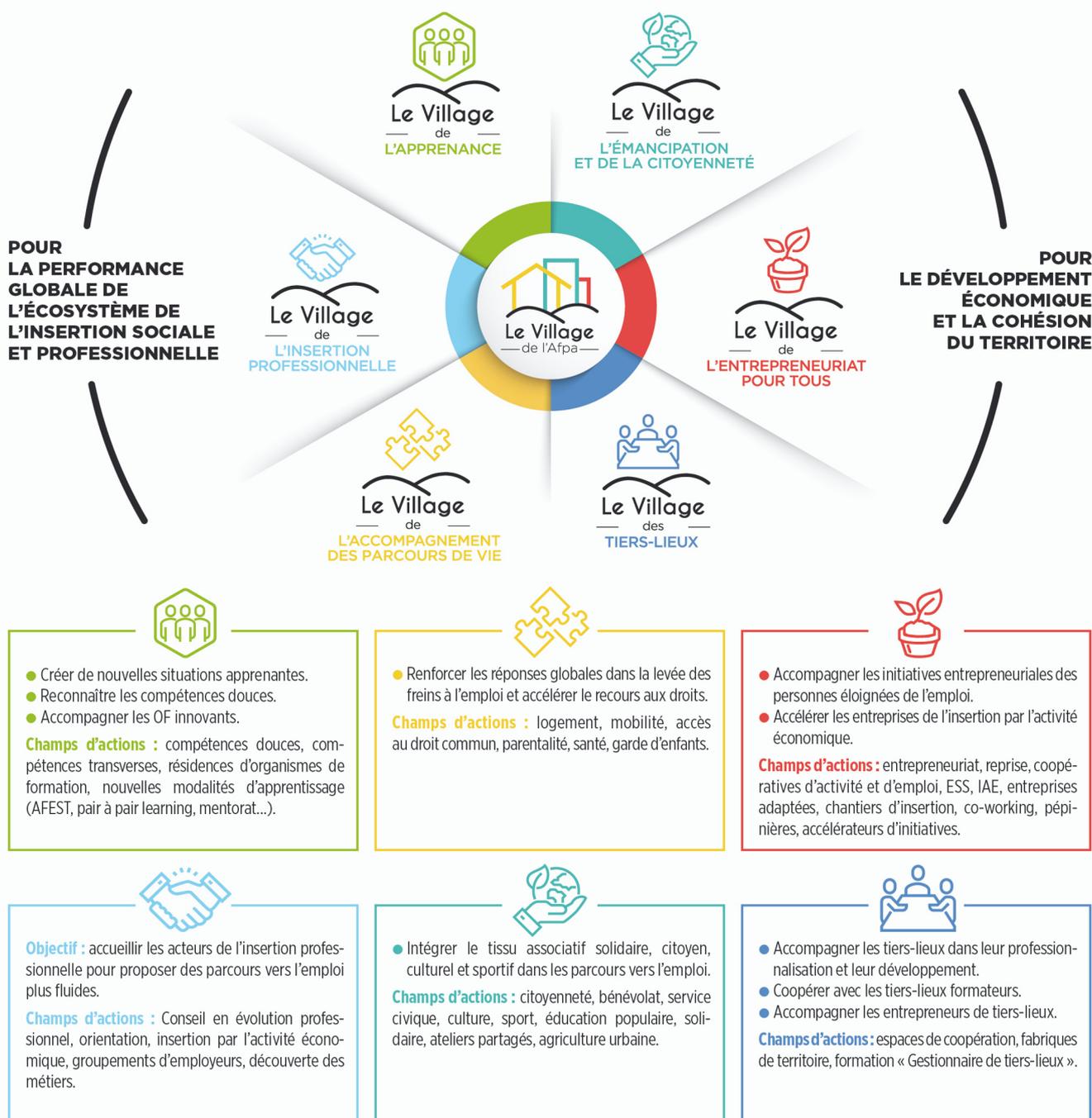
Le Village de l'Afpa illustre le nouveau positionnement de l'Afpa en tant qu'acteur de la sécurisation des parcours professionnels et de vie. Il s'inscrit résolument dans la dynamique des programmes lancés par l'Etat tels que la lutte contre la pauvreté, les Territoires d'Industrie, « nouveaux lieux, nouveaux liens », l'agenda rural, qui contribuent à la cohésion sociale et qui transforment les territoires. Grâce à l'appui de la Banque des Territoires, l'Afpa sera en mesure de transformer ses centres en tiers-lieux pour faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun, à la formation et à l'emploi et pour co-inventer et coproduire, avec ses partenaires, les services adaptés aux personnes les plus éloignées de l'emploi.

”

Pascale d'Artois, Directrice générale de l'Afpa

L'AFPA TRANSFORME
SES CENTRES DE FORMATION EN

Tiers-lieux de l'insertion professionnelle et sociale



UN PARTENARIAT STRATÉGIQUE
AVEC LA BANQUE DES TERRITOIRES
**au service de l'intérêt général
et de la cohésion des territoires**

Durant trois ans, la Banque des Territoires s'engage à mobiliser des capacités d'ingénierie et de financement pour accompagner progressivement la transformation des centres de formation en tiers-lieux :

- **Une ingénierie pour étudier la faisabilité des projets de tiers-lieux** (études de planification, préfiguration et assistance à la maîtrise d'ouvrage), et le montage juridique et financier de projets d'investissements identifiés, en co-financement avec les collectivités et/ou les partenaires locaux ;
- **Un investissement en fonds propres ou quasi fonds propres** dans des structures d'exploitation de ces tiers-lieux, viables économiquement pour permettre un effet levier sur les investisseurs privés ;
- **Une mise en relation** entre les centres de l'Afpa et les acteurs de l'économie sociale et solidaire intéressés pour devenir de futurs exploitants, clients ou partenaires de tiers-lieux, ainsi que les directions régionales de la Banque des Territoires afin de favoriser l'émergence de ces projets.

L'Afpa dispose à ce jour de centres de formation à travers toute la France, notamment en communes comportant une zone QPV (Quartier prioritaire des politiques de la ville), au sein des territoires d'industrie et dans les territoires Cœur de Ville. La Banque des Territoires mobilisera ainsi les ressources des dispositifs – enveloppes ingénierie – « Action cœur de ville », « Territoires d'industrie », « Centre-bourgs » (Quartiers prioritaires des politiques de la ville) et « Maisons France Services » (territoires ruraux), ou encore du PIC - Plan d'Investissement dans les Compétences, dans un principe d'efficacité et de complémentarité.

Pour la Banque des Territoires, ce soutien s'inscrit dans le cadre de son action au bénéfice de territoires plus inclusifs, en facilitant l'émergence de projets locaux à forte valeur sociale, économique et écologique.

A PROPOS DE LA BANQUE DES TERRITOIRES

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 35 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux. Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

“

L'attractivité des territoires passe aussi par l'insertion professionnelle et le développement des services aux habitants, c'est pour cette raison que les Villages de l'Afpa rencontrent les priorités stratégiques de la Banque des Territoires.

”

Eric Lombard,
Directeur général
de la Caisse des
Dépôts.

FRANCE ACTIVE, UN PARTENAIRE au service de l'entrepreneuriat engagé

France Active, créée en 1988 par la Caisse des Dépôts et plusieurs organisations de l'économie sociale et solidaire, se définit comme le mouvement des entrepreneurs engagés. Elle apporte des moyens à tout entrepreneur qui contribue positivement à la résolution de problèmes sociaux, environnementaux, ou de cohésion sociale et territoriale. Chaque entrepreneur soutenu par France Active bénéficie d'un financement, d'un accompagnement qui sécurise son projet, et de l'accès à un réseau de partenaires. En 30 ans, France Active est devenu le premier réseau de finance solidaire en France.

L'Afpa et France Active ont signé une convention de partenariat pour la période 2019-2021 pour saisir toute opportunité pour mettre en synergie leurs métiers respectifs.

Trois axes de coopération sont identifiés

Mise en réseau

Les compétences, programmes et équipements de l'Afpa peuvent être utiles aux entreprises accompagnées par France Active. Inversement, celles-ci sont en mesure d'apporter des éléments de réponses complémentaires aux parcours de formation mis en œuvre par l'Afpa. Par ailleurs, France Active travaille avec de nombreux réseaux associatifs d'accompagnement de projet, qui peuvent également apporter des solutions complémentaires aux offres de l'Afpa. L'identification et la mise en relation qualifiée des entreprises, de l'Afpa et de ses partenaires, permettront d'initier et de favoriser les coopérations et de construire des réponses innovantes en matière de services aux territoires et de parcours.

Participation aux Villages de l'Afpa

Le projet de transformation de l'Afpa et l'ouverture des Centres offrent des opportunités de déploiement nouvelles pour l'offre du réseau France Active. Les Associations territoriales pourront être mobilisées pour structurer financièrement les opérateurs impliqués dans l'animation et la gestion des espaces des Villages. Elles pourront également assurer leur mission d'accompagnement et de financement auprès des entreprises et associations résidentes dans les Villages. Enfin, elles pourront elles-mêmes installer une présence permanente ou occasionnelle dans cet écosystème favorable à l'émergence de projets.

Construction d'une offre commune

Les deux réseaux chercheront à proposer des offres nationales ou territorialisées, permettant en particulier aux personnes les plus éloignées de l'emploi, de construire leur projet et de le sécuriser. Ces propositions pourront être faites à l'initiative des deux réseaux, ou dans le cadre de réponses à des appels à projets ou appels d'offres.

“

Le partenariat autour du programme "Le Village de l'Afpa" est une réponse innovante et pertinente pour tous ceux qui rencontrent des difficultés dans l'accès à l'emploi. Pour France Active, il s'agit de nouvelles formes de coopération à même de renforcer notre intervention auprès des acteurs de l'inclusion. Dans chaque tiers-lieu, nous aurons à cœur d'apporter nos savoir-faire en conseil, financement et mise en réseau auprès des entreprises comme des associations mobilisées sur l'insertion professionnelle. Plus largement, notre partenariat avec l'Afpa est un nouveau levier pour agir au plus près des besoins sociaux et économiques des territoires. C'est de cette façon que nous pourrions mieux accompagner ensemble ceux qui sont le plus éloignés de l'activité ou de l'emploi à se lancer dans l'aventure. »

”

Pierre-René Lemas,
Président de
France Active

L'ATLA (ASSOCIATION DE LA
TRANSFORMATION LAITIÈRE FRANÇAISE)
ET LE RÉSEAU DES ENIL
**pour pallier aux difficultés
de recrutement**

L'Association de la Transformation Laitière française (ATLA) regroupe les deux organisations professionnelles représentatives de la Transformation Laitière : Coop de France – Métiers du Lait (anciennement FNCL) et la Fédération Nationale de l'Industrie Laitière (FNIL). L'ATLA représente plus de 400 entreprises (tant des structures semi-artisanales que des grands groupes), comptant près de 750 établissements et plus de 58 000 salariés répartis sur l'ensemble du territoire national.

En profonde mutation depuis plusieurs années, les entreprises laitières offrant de nombreuses opportunités d'emploi, sont confrontées à des difficultés de recrutement importantes autour notamment d'emplois de la production tels que les conducteurs de machines, de ligne, pilotes d'installations automatisées, techniciens de maintenance. Jusqu'à 15% des offres d'emplois ne sont pas pourvues.

Les Enil, Etablissements Publics Locaux d'Enseignement et de la Formation Professionnelle Agricole (EPLEFPA) dépendants du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et implantés dans les grandes régions agricoles et agroalimentaires, ont pour mission d'accompagner l'évolution de la filière laitière, notamment en tissant des liens étroits avec les entreprises. C'est dans ce cadre que l'ATLA et le Réseau des Enil signent ce partenariat avec l'Afpa dont les 3 principaux objectifs, sur ces métiers en tension notamment, sont :

- **Contribuer au recrutement** de futurs salariés dans les métiers de la transformation laitière au niveau national
- **Construire des projets d'intégration professionnelle** adaptés aux personnes éloignées de l'emploi, en réponse aux besoins des entreprises et en lien avec les objectifs des politiques publiques,
- **Sécuriser les parcours d'intégration professionnelle** de ces publics grâce à leur montée en compétences.

La collaboration entre l'Afpa, ATLA et le Réseau des ENIL doit par exemple permettre la mise en place :

- de dispositifs de promotion des métiers de la Transformation laitière et d'animation favorisant la rencontre directe entre les entreprises et les demandeurs d'emploi.
- de la mise en relation entre les stagiaires formés à l'Afpa (notamment les stagiaires les plus éloignés de l'emploi) et les employeurs par le biais de « job dating », de visites d'entreprises, ou de toute autre initiative favorisant les contacts.
- de la co-construction de formations sur-mesure adaptées aux besoins des entreprises laitières et la possibilité de passerelles entre les certifications de la branche et celles du Ministère du Travail.

Dans un premier temps, l'accord-cadre sera mis en œuvre dans les régions Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche Comté, Normandie, Bretagne, Pays de la Loire, Centre et Nouvelle Aquitaine.

Il fera l'objet deux fois par an d'une évaluation par une instance stratégique nationale composée des représentants de ATLA (FNIL et Coop France Métiers du lait), la directrice générale de l'Afpa, le représentant national du Réseau des ENIL.

“

Ce partenariat va nous permettre de promouvoir les métiers de la transformation laitière et faciliter la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi en capitalisant sur le réseau de l'Afpa, qui par son action en faveur des publics les plus éloignés de l'emploi, nous permettra de "capter" et de former des personnes susceptibles d'intégrer les entreprises de la transformation laitière. Il va également nous permettre de mutualiser les réseaux et compétences de l'Afpa et des ENIL, de par notamment leurs implantations territoriales respectives et leur expertise en matière de formation

”

Maria Gambin-Budimir
Directrice Relations
Sociales et Affaires
Juridiques de l'ATLA

L'EXEMPLE DU VILLAGE AFPA MARNE-LA-VALLÉE

Le Centre Afpa de Marne-la-Vallée accueille chaque année plus de 2 300 personnes, salariés et demandeurs d'emploi, qui viennent se former, se perfectionner ou valider leurs compétences. En contact permanent avec les entreprises, les branches professionnelles et les collectivités territoriales, le centre Afpa est devenu un pôle de référence pour les métiers des Bureaux d'études du bâtiment, de l'informatique et des réseaux de télécommunication, de la physique chimie, du commerce et de l'hôtellerie- restauration.

Pour améliorer la qualité et la pertinence de son offre de services, ce centre a été l'un des premiers à décider de faire évoluer son mode de fonctionnement, et de devenir un « Village de l'Afpa ». Il a souhaité travailler avec l'ensemble des partenaires de son écosystème, et conjuguer plusieurs savoir-faire pour imaginer des réponses novatrices aux besoins exprimés sur son territoire. Ces partenariats permettent également de nouveaux axes de développement et une capacité de réponse plus large sur de nouveaux marchés. En termes de management, ces projets sont également mobilisateurs, sources de questionnement pour les personnels Afpa sur leurs façons de travailler, et générateurs d'idées et d'initiatives nouvelles.

A ce jour, des partenariats ont été initiés avec

Des ateliers de coaching emploi avec BIM BAM JOB

Il s'agit d'une start-up qui travaille sur la mise en emploi des stagiaires Afpa dans le secteur des services à la personne. Depuis octobre 2018, elle intervient physiquement dans le centre pour concevoir et animer des ateliers de coaching emploi, une centaine sur le dernier trimestre. Aujourd'hui, BIM BAM JOB fait partie intégrante de l'offre de services du centre, en réponse aux appels d'offres ou à projets sur le territoire.

La Maison des marraines

Ce dispositif est conçu pour aider des jeunes filles sorties des dispositifs d'aide sociale à l'enfance, dans leur projet de vie, en leur fournissant un accompagnement global : un logement, un accompagnement social et un suivi dans l'élaboration d'un projet professionnel.

Trois acteurs se sont associés pour y répondre : la fondation Impala Avenir qui finance le projet, l'École de la deuxième chance, qui a en charge l'accompagnement des jeunes femmes et l'Afpa, qui propose un hébergement dans un environnement protégé, dans une démarche d'autonomisation. 20 places sont disponibles.



“

En travaillant avec les équipes du centre, s'est imposé le constat que notre développement nécessitait de ne plus tout faire, tous seuls, pour améliorer la qualité et la pertinence de notre offre de services. Nous devons travailler avec l'ensemble des partenaires de notre écosystème et conjuguer nos savoir-faire pour imaginer des réponses novatrices aux besoins exprimés sur notre territoire. Ces partenariats permettent également de nouveaux axes de développement et une capacité de réponse plus large sur de nouveaux marchés. En termes de management, ces projets sont également mobilisateurs, sources de questionnement sur nos façons de travailler, d'idées et d'initiatives nouvelles.

”

Christophe Vandaele,
Directeur du centre Afpa
Marne-la-Vallée

CONTACTS PRESSE

AFPA NATIONALE

Valérie Garcia

01 48 70 54 66 / 06 19 09 81 80

valerie.garcia-dore@afpa.fr

BANQUE DES TERRITOIRES – GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Isaline Ollivier

01 58 50 23 07

isaline.ollivier@caissedesdepots.fr

FRANCE ACTIVE

Luc Thabourey

01 80 27 00 46 / 06 85 72 20 91

luct@franceactive.org

ATLA

Maria Gambin-Budimir

Directrice Relations Sociales et Affaires Juridiques

01 49 70 72 55

maria.budimir@atla.asso.fr